

# Déclaration Liminaire

## Conseil National de l'Action Sociale du 02 juillet 2020

Madame la Ministre,

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Notre pays fait face depuis plusieurs mois à une crise sanitaire exceptionnelle qui a entraîné un bouleversement de nos modes de vies et de travail. L'Union FO Justice souhaite mettre en valeur le courage de l'ensemble des agents du ministère de la justice. Par leur dévouement et leur conscience professionnelle, **ils ont assuré la continuité du service public.**

L'Union FO Justice tient à saluer les personnels du Bureau de l'Action Sociale (BAS) qui, pendant tout le confinement, ont continué à maintenir l'action sociale au sein de notre ministère. En effet, malgré la crise sanitaire, les agents du BAS ont dû travailler à la finalisation des nouveaux marchés de la petite enfance et transmettre les subventions aux associations pour ne pas les pénaliser.

De plus, notre organisation remercie l'ensemble des salariés de la Fondation d'Aguesseau, pour le travail remarquable qu'ils ont accompli afin de réorganiser et de sauvegarder l'activité en garantissant le maintien de l'ensemble des aides et d'une offre de séjour à destination des familles et des enfants.

Cependant, l'Union FO Justice déplore la gestion chaotique en matière de restauration durant cette période de pandémie. Dès le 25 mars 2020, notre organisation vous a adressé un courrier afin de vous alerter sur la problématique de l'offre de restauration et la nécessité de mettre en place des solutions alternatives.

La seule réponse apportée fut un dispositif interministériel consistant en un remboursement forfaitaire dont les critères ont été travestis par certaines directions à des fins d'économie sur le dos des agents de notre ministère.

**Que dire du cafouillage sur la note d'application ministérielle ?**

***Deux notes en une semaine ...?!!***

**Y aurait-il eu pression d'une quelconque direction sur le secrétariat général afin de limiter au maximum le coût budgétaire ???**

En ce qui concerne l'Association Sportive du Ministère de la Justice (ASMJ), notre organisation attend avec impatience l'arbitrage de la Garde des Sceaux pour l'octroi de moyens humains dans le but de faire fonctionner et de développer cette association.

**Enfin, les représentants de l'Union FO Justice ont hâte de voir repartir l'activité concernant l'ensemble des chantiers d'action sociale !!!**

Fait à Draveil, le 02 juillet 2020

Les représentants de l'Union FO Justice au Conseil National de l'Action Sociale